

Décision

Générale

colonial

## Décision n° 71-486/SG/FIN autorisant À. Besse et Cie (Mer Rouge) S.A. à acquérir un immeuble bâti, Sis à Djibouti-Boulaös (titre foncier n° 221)

n° 71-486/SG/FIN

Ministère  
MINISTERE DE FINANCE

Date de publication  
1 avril 1971

Numéro JO  
n° 8 du 26/04/1971

Date du numéro  
26 avril 1971

### TEXTE INTÉGRAL

La Société À. Besse et Cie (Mer Rouge). S. À. est autorisée à acquérir un immeuble bâti, d'une superficie de 2.125 m2, sis à Djibouti-Boulaos, et immatriculé au livre foncier du Territoire sous le n°, 221, au nom de la Société Franco-Ethiopienne pour le commerce du sel (ex-Société Italo-Francaïise pour le commerce du sel).